

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 38 (1900)  
**Heft:** 36

**Artikel:** En diligence, au milieu du XVIIIe siècle  
**Autor:** Ch.BL.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-198325>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER  
Grand-Chêne, 11, Lausanne.  
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Les nouveaux abonnés, à dater du 1<sup>er</sup> octobre, recevront gratuitement les numéros du mois de septembre.

## Livres prêtés.

Je ne connais pas de service plus ennuyeux, plus désagréable à faire que de prêter ses livres.

Je suis un peu comme tout le monde ; j'aime être obligeant envers qui que ce soit ; ai-je un rarissime bouquin, un ouvrage de renom, le dernier volume paru, je trouve un réel plaisir de pouvoir en procurer la lecture à un ami, à une condition cependant : c'est que l'on me rende mon bien ; car, dans le cas qui nous occupe, notre bien ne nous est pas toujours rendu.

Les occasions de prêter ses livres surgissent à chaque instant, parfois même bien malgré vous. En voulez-vous un exemple ? Vous avez, je suppose, une bibliothèque bien garnie : vous avez là des ouvrages de prix auxquels vous tenez beaucoup, parce qu'il vous a été difficile de vous les procurer.

Des connaissances sont venues vous dire un petit bonjour ; vous descendez à la cave querir quelques bouteilles ; pendant ce temps vos invités ou vos amis examinent vos meubles, s'existant devant vos tableaux, puis quand ils ont examiné tout cela, les voilà à votre bibliothèque, prenant d'assaut vos volumes, qu'ils étaillent les uns après les autres sur la table ; à votre retour tout semble être dans l'ordre le plus parfait ; mais, vos convives partis, allez un peu jeter un coup d'œil à vos rayons et vous jugerez quelle salade ils vous ont fait avec vos livres ! Dans la précipitation qu'ils ont mise pour tout vous remettre en place, ils ont tout mélangé et vous trouverez l'*Imitation* de Calvin coudoyant les œuvres badines de Piron, Pantagruel côté à côté avec les *Oraisons funèbres* de Bossuet ; le sacré au milieu du profane. Et il vous faut une heure pour remettre tout cela en ordre.

Ce n'est pas tout ! Tout en savourant votre vin, une de vos visites ne manquera pas de vous dire : « Mon cher, tu as tout Lamartine, ai-je vu ; tu devrais me prêter les *Méditations*, ma femme aimerait tant les lire ! »

Comment faire ?

Voilà donc votre Lamartine en route, et si vous n'avez pas bien soin de prendre note de votre prêt, soyez convaincu que votre volume ne vous reviendra pas de si tôt, si encore il vous revient ; car la femme de votre ami, après avoir lu le volume, le passera à une voisine qui vient chaque jour faire un bout de causette avec elle ; cette voisine le transmettra à sa sœur, celle-ci le prêtera ensuite à sa cousine et ainsi de suite. Et votre ami serait bien embarrassé pour retrouver votre ouvrage, si, une semaine plus tard, vous alliez sur le champ le lui réclamer !

Rentrerez-vous en possession de votre livre ? Pas toujours ! Il vous faudra faire réclamations sur réclamations à celui-ci, à celui-là, écrire

Rédaction et abonnements :  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.  
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.  
Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

## PRIX DES ANNONCES

Canton : 45 cent. — Suisse : 20 cent.  
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

peut-être des lettres, et, si vous réussissez, dans quel état votre ouvrage vous revient-il ? L'angle supérieur de nombreuses pages est marqué de certains plis qui indiquent que, tel jour, la lecture s'est arrêtée là : vous remarquez au bas de chaque feuillet certaines empreintes, de couleur douteuse, qui disent que l'on s'est humecté souvent les doigts pour tourner le feuillet ; la reliure est brisée aux quatre coins, ce qui vous prouve que les enfants de votre ami ont, eux aussi, médité votre Lamartine, l'ont laissé tomber sur le plancher ou se le sont lancé à la tête. Estimez-vous encore tout heureux si l'on ne vous a point arraché les plus belles pages !

Voilà en quelques mots l'aspect peu réjouissant que présente votre livre à sa rentrée chez vous.

Vous m'avouerez pourtant que, prêter dans ces conditions, n'est guère encourageant.

Je ferai certes une grave injure en disant que tous les emprunteurs de livres sont aussi peu soigneux ; toutefois, je le répète, les emprunteurs du genre que j'ai signalé sont nombreux.

Je placerai ici une toute petite histoire qui m'a été contée par un de mes amis :

J'avais, dit-il, acheté un des derniers volumes d'Edouard Rod, la *Sacrifiée*, et ma femme ignorait cette acquisition. Je le lus en deux fois et le prêtai ensuite à une de mes bonnes connaissances, M. X., qui avait appris que je possédais cet ouvrage. Je laissai dans le livre, sans y prendre garde, un bout de papier que j'y avais placé pour m'indiquer la place où j'avais arrêté, la première fois, ma lecture. Qu'arriva-t-il ? Quand tout le monde eut lu le volume chez M. X., Madame le confia à une de ses amies, celle-ci à une des siennes, bref, la *Sacrifiée* fit le tour du village et un beau jour ma femme me dit à dîner : « Tu ne sais pas où j'ai retrouvé l'adresse de notre cousine qui est à Londres ? Non ! Dans un volume que Madame B. vient de me prêter ! Mais, au nom du ciel, comment cette adresse a-t-elle pu se trouver là, dans un livre qui n'est pas à nous. Ce billet, l'ai-je assez cherché !... »

Je compris tout et j'allais pouffer de rire, lorsque ma femme me dit : « Mais, voyons, explique-moi cela ! tu as l'air de comprendre pourquoi ce billet se trouve là ! »

— Eh bien, lui fis-je, quand tu auras lu la *Sacrifiée* tu n'auras pas besoin de rendre l'ouvrage à Madame B., parce que ce volume m'appartient. L'adresse de notre cousine d'Angleterre est là, parce que le premier jour que je lus le roman, je me servis de ce petit bout de papier pour marquer la place où je m'étais arrêté. Je n'avais pas remarqué qu'il contenait l'adresse que tu as tant cherchée. Excuse-moi, mais maintenant que nous avons retrouvé l'adresse et mon volume, ce dernier ne sortira plus d'ici.

Un original a trouvé un moyen excellent pour se débarrasser très poliment des emprunteurs de livres ; malheureusement, ce

moyen n'est pas à la portée de tous, car il demande la connaissance de plusieurs langues.

L'original dont je veux parler était un homme instruit, parlant trois langues, grand amateur des lettres et possédant une riche bibliothèque. Ses nombreux amis essayaient, mais en vain, de lui emprunter tel ou tel ouvrage ; aucun d'eux ne pouvait réussir à avoir le moindre de ses volumes.

— Prête-moi pour un jour ou deux Tasso Tasso ? lui demandait-on !

— A ton service, voici le volume, mais je te préviens qu'il est écrit en italien !

— Oh ! c'est dommage, mais je ne connaît pas cette langue !

— Eh bien, veux-tu un roman ? j'ai là tout Fenimore Cooper.

— Oh ! mais il est en anglais ! Garde ton Cooper pour toi !

— J'ai aussi quelques ouvrages d'Alexandre Dumas, disait-il ; tiens ! les voilà.

Vous ouvrez les volumes et vous vous apercevez qu'ils sont écrits en allemand.

Le moyen n'est pas mauvais, comme vous le voyez ; il est à regretter qu'il ne soit pas plus praticable.

Le *Conteur* indiquait aussi, il y a déjà quelques années, un autre moyen, infaillible celu-là, pour être sûr de toujours rentrer en possession des livres que l'on prête, et voici en quoi il consiste : faites mettre en lettres gravées par votre relieur sur chacun de vos volumes : *Ce livre a été volé à... (votre nom)*.

Il est évident que les personnes auxquelles vous les prêterez s'empresseront de vous les rendre, sitôt lus.

Quoi qu'il en soit, il arrive que lorsqu'on a fait soi-même l'expérience de ce qu'il en coûte de prêter ses livres un peu à tout le monde, on se résigne à n'en plus laisser sortir un seul de chez soi. Souvenez-vous donc de la maxime : « Livre prêté, livre perdu » et de ces deux vers de Ch. Nodier :

Et ce sera le sort de tout livre prêté,  
Souvent il est perdu, toujours il est gâté.

—————  
L'article suivant contient le récit, assez amusant, d'un voyage en diligence, au siècle passé, que notre correspondant a bien voulu extraire, à notre intention, d'un ancien ouvrage. Nous le remercions pour son obligeance, mais nous devons néanmoins rappeler que plusieurs passages de ce récit ont paru dans notre brochure : *Au bon vieux temps des diligences*, publiée en 1897. — L. M.

## En diligence, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les voyages étaient longs autrefois : il fallait trois jours de Lausanne à Aarau, cinq au moins de Genève à Bâle, et encore fallait-il compter tous les arrêts forcés par suite d'incidents ou d'accidents de tous genres, qui se reproduisaient fréquemment dans un pays accidenté comme le nôtre. Chemins en partie détruits par des orages, véhicules avariés, etc., venaient

assez souvent interrompre le cours des voyages d'un peu longue haleine.

Si les commodités que nous possédons pour nous rendre d'un lieu à un autre n'existaient pas pour nos aïeux, il ne faut cependant pas croire que les séjours un peu prolongés en diligence fussent forcément ennuyeux. La perspective d'être pendant de longues heures enfermés ensemble dans un espace exigu, rapprochait les voyageurs, et pour tromper la distance, on liait conversation avec ses compagnons, et l'on parvenait, sans trop d'ennui, à destination.

Un auteur très gai, M. Gaudard de Chavannes, a fait le récit d'un voyage de Genève à Londres, en passant par la Suisse, qui nous apprend de quelle manière on parvenait à se distraire durant ces journées passées en diligence.

Pour gagner la capitale de l'Angleterre, notre voyageur part de Genève le 30 septembre 1760; il suit la rive du Léman, passe à Lausanne, Moudon, Payerne, Avenches, Morat, Berne, Soleure, Liestal et Bâle; puis il traverse du sud au nord l'Allemagne, alors bouleversée par la guerre de 30 ans, et s'embarque en Hollande, pour arriver à Londres le 5 décembre, après midi, soit 66 jours après son départ de Genève.

Nous ne le suivrons pas dans tout son voyage, quoiqu'il soit de plus en plus intéressant; nous nous contenterons de l'accompagner de Lausanne à Moudon.

Mais laissons la parole à M. G. de C., car une grande partie du charme de son récit est dans le style moitié badin, moitié sérieux dans lequel il est écrit. L'auteur est accompagné de son fidèle épagnuel, *Castor*, inséparable compagnon de ses pèlerinages.

« Nous sommes partis de Lausanne le 1<sup>er</sup> octobre 1760, à 2 heures après-midi, nous dit-il, et avons trouvé dans le coche deux femmes d'un gros embonpoint, un peu âgées, vêtues bourgeoisement, qui occupaient le derrière. Deux petits hommes grêles, l'un genevois, l'autre français, se sont placés sur le devant, Castor sur le marche-pied, et je me suis encastré entre les deux dames. « Bon ! a dit l'une, nous serons un peu serrées, mais nous en serons moins cahotées. »

Et la marche a commencé.

Enveloppé de ces deux masses,  
Je respirais à peine et je me disposais  
A me placer entre les deux carcasses  
Du Genevois et du Français.

Lorsque le carrosse s'est arrêté à la porte de St-Pierre, un ministre d'une corpulence merveilleusement grasse et épaisse a paru à la portière, et après avoir considéré mes voisines et moi d'un air mêlé de surprise et d'indignation, et sans daigner nous saluer : « Cocher, s'est-il écrié de sa grosse voix, qu'est-ce à dire ? ne m'étais-je pas réservé une des places de derrière, et les voilà toutes les trois occupées ?

« — Monsieur le pasteur, lui ai-je dit en me levant, placez-vous là, puisque vous préférez le derrière, mais je crains fort que ce petit espace ne vous suffise pas. » Et je me suis jeté sur le devant.

Le massif ministre aussitôt  
Est pesamment monté sans dire mot,  
Et d'une grâce singulière  
A trôssé méthodiquement  
De son lugubre vêtement  
Les longues basques de derrière,  
Et de l'objet que nos dames ont vu,  
Plus gros trois fois que pleine lune,  
Et de matière abondamment pourvu,  
Il en a laissé choir la moitié sur chacune.

Cette cruelle chute a excité un duo de clamours aiguës, entrecoupées de : « Ah mon dieu ! miséricorde ! je suffoque, je vais mourir, je meurs, je suis morte, père éternel ! »

Patience, a dit le pasteur,  
Qui donc, un si léger malheur  
Cause un tel trouble dans vos âmes ?  
Là, là, là, calmez-vous, mesdames,  
Je vais vous délivrer soudain,  
Finissez cette crise,  
Cessez de prendre, je vous prie,  
Le nom de l'Eternel en vain.

« Ma foi ce n'est point en vain, dit l'une, vous nous fouliez, vous nous écrasez, on n'y tient pas. » « Jûste ciel ! dit l'autre, quel tourment ! quel horrible supplice ! »

Et le gros homme agitait à droite et à gauche, ses larges hanches, tandis que les grosses bourgeoisées s'efforçaient à donner aux leurs tout le rétrécissement possible en continuant leurs lamentations. Sans mentir, c'étoit un spectacle ravissant que l'agitation de toutes ces hanches, mais à mon grand regret il a été de courte durée.

Au bout de deux ou trois minutes, le bon pasteur s'apercevait qu'il s'en fallait d'environ un pied pour qu'il pût atteindre la banquette, mit fin au combat et se leva.

Le cocher croyant que tout était arrangé, fouetta dans ce moment ses chevaux, ce qui fit perdre l'équilibre au ministre qui, tombant en avant, donna du ventre contre le Genevois, qui le repoussa contre moi, qui l'ai repoussé contre l'autre dame, qui le repoussa contre le Français, qui le repoussa contre la portière.

Durant cette scène inouïe, nos bourgeoisées s'égozillaien t à crier : « Arrête, arrête ! »

Et Castor, ému de frayeur,  
Pour mettre fin à ce désordre,  
Heurloit en s'efforçant de mordre  
Le gras des jambes du pasteur.

Le cocher s'apercevant du trouble, par l'ébranlement surnaturel de la voiture, et les clamures qui en sortaient, a arrêté et est accouru à la portière : « Que diable est-ce donc que tout ce train-là ? » s'est-il écrié ; Mon ami, lui a répondu le ministre en râjustant sa perruque, et reprenant son souffle, puisse pour mon argent m'établir dans votre coche ?

— Pourquoi non, n'y a-t-il pas six places, trois à chaque fond, et vous n'êtes que six personnes, ce me semble ?

— C'est bien dit, mais il y a personnes et personnes ; voyez, je vous prie, l'espace qu'on laisse à la mienne, et jugez s'il est possible qu'elle s'y insinue...

Parbleu, jugez vous-même s'il est possible de vous arranger en mettant ainsi tout le gras d'un côté et tout le maigre de l'autre, il faut un peu les entre-mêler.

— Comment donc, le gras et le maigre, qu'entendez-vous par là et qu'avez-vous dire ?

— Je veux dire que vous vous placiez sur le devant, et qu'un de ces trois messieurs qui sont beaucoup moins chargés de cuisine se place entre ces deux dames...

— Moi sur le devant ? y pensez-vous, mon ami, d'oser faire une telle proposition à un homme de mon caractère ?...

— Ah, ma foi, pardon monsieur le pasteur, je ne pensais guère dans ce moment à votre caractère... Mesdames, que l'une de vous deux ait donc la complaisance, en considération du caractère de monsieur le pasteur...

— Ah vraiment, ce ne sera pas moi, s'est écrié l'une.

— Ah vraiment, ni moi non plus, glapit l'autre.

— Eh bien ! vraiment, dit le pasteur, il est cependant bien étrange qu'un homme de mon caractère... Et s'adressant à nos trois maigres figures : « Messieurs, que le plus mince de vous ait donc la bonté de s'introduire dans ce détroit, et je prendrai sa place ». Le Genevois, à qui cette qualité ne pouvoit être disputée, a accepté l'invitation, et le coche a repris sa marche.

Ce ministre, à sa morgue pastorale près, étoit un aimable homme, d'un esprit jovial, qui nous a régales de jolis contes, dont nos dames ont ri de tout leur cœur en secouant leurs grosses épaules ; elles en ont été si contentes, qu'elles lui ont offert à diverses fois de changer de place, ce qu'il n'a point voulu accepter.

Les gens à larges bedaines ont ordinairement l'humeur gaie ; la conversation n'a pas tarì jusqu'à Moudon, où nous sommes arrivés nuit close.

Ah non ! on ne s'ennuyait pas en diligence ! Sans doute, la compagnie n'était pas toujours si gaie. Mais pour un caractère pas trop porté à la mélancolie, il y avait toujours de nombreux sujets de distractions.

Prieuré de Pully, le 18 août 1900. Ch. BL.

#### Une cime vierge.

Théophile Z.... est un maniaque de la montagne. Il y va non en naturaliste ou en paya-

gistre, ni même simplement pour le plaisir de la marche, mais afin d'allonger la liste de ses ascensions dans son *Alpine-Book*. Il note dans ce livre, par ordre chronologique, toutes ses escalades. La première est celle de la dent de Vaulion, le 15 juillet 1877 ; la dernière, celle d'un méchant roc vierge et sans nom, de la chaîne des Verreaux, au-dessus de l'alpe d'Outhio. Elle porte la date du 5 août 1900, écrite à l'encre rouge, comme toutes les dates de ses « premières ». C'est sa 893<sup>e</sup> ascension. Théophile Z. compte bien arriver à sa millième. Il a calculé, en additionnant les altitudes des cimes par lui « faites », qu'il a gravi jusqu'ici 1,752.995 mètres, soit en moyenne 1972 mètres par ascension.

Au rebours de tant d'alpinistes, Théophile Z. n'assomme pas ses amis du récit de ses prouesses. Il ne les raconte pas non plus dans les journaux, bien qu'il soit abonné à tous les périodiques traitant d'alpinisme et qu'il fasse partie des clubs alpins suisse, français, italien et autrichien. Il serait au reste assez embarrassé de dire ses impressions et de vous renseigner sur les beautés des paysages alpestres ; car, encore une fois, les excursions ne l'intéressent que pour autant qu'elles lui permettent d'ajouter quelques lignes dans son registre.

Ce registre occupe la place d'honneur dans sa cabane de Lausanne. Il faut vous dire que Théophile Z..., bien qu'il habite la ville, a fait de sa chambre une hutte de club alpin. Le plafond, le plancher et les parois en sont en mélèze et les meubles rustiques en bois de pin arole. Dans un angle se trouve un petit fourneau de fonte sur lequel il fait sa popote. Des rayons chargés d'ouvrages traitant d'alpinisme et des trophées de piolet, de crampons, de cordes, de chaussures ferrées et de pipes ornent les boiseries. Pour sièges, trois ou quatre escabeaux et, en guise de lit, un cadre en sapin s'élevant à un pied du plancher et garni d'une simple paillasse et de quelques couvertures de laine. Cuisine, chambre à coucher, salle à manger, cabinet d'étude et salon, tout ne forme ainsi qu'une seule et même pièce.

Il vit là depuis vingt ans, heureux comme pas un et ayant perdu entièrement le souvenir de ses déboires en amour.

Chose qui parut phénoménale à son entourage, Théophile Z... avait, en effet, cessé un temps de gravir des cimes pour faire la cour à une voisine, une jeune anglaise, férue comme lui de la montagne.

L'ascensionniste en jupons ne s'était pas montrée insensible à ses avances. On avait échangé assez rapidement l'anneau des fiancailles, et l'on élaborait déjà le programme du voyage de noces : escalade des Diablerets et de l'Oldenhorn et séjour au col du Sanetsch. Mais un point divisait les fiancés, celui du logement matrimonial. Théophile Z.. assurait que sa « cabane » suffirait amplement, quitte, lorsque la famille s'augmenterait, à étager des couchettes au-dessus du châssis qu'il servait et lui sert encore de lit. La future M<sup>e</sup> Théophile aurait encore accepté cette combinaison, à la condition que la cabane abritât aussi son piano.

Un piano dans une cabane de club ! Théophile Z... en levait les bras au ciel.

— Ma bien-aimée, ma Jungfrau chérie, venez dans ma cabane avec un ocarina, une harmonica à bouche, un accordéon même, mais, de grâce, pas de piano, si non tout est rompu entre nous.

— Mon Finsterahorn adoré, vous aurez votre Jungfrau avec le piano, ou vous ne l'aurez pas.

— Non, fausse alpiniste, non, ma cabane ne verra ni piano, ni une sacrilège telle que vous... Adieu pour toujours.